



N° 12.05.21.20

L'an deux mille douze et le vingt et un du mois de mai, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

**PRÉSENTS** : Mme SANTONJA, MM COMBE, CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mmes CHABLE GAUZY, PLAYS, M. BOUISSEREN, Mme ALQADI NASSAR, M. CAPRON, Mmes RAMON BOTONNET, CARRETIER, M. CARILLO, Mme FONS VINCENT, M. LE NGUYEN, Mlle CROS, MM MUNOZ, FÉVRIER, BOUSQUEL, Mme BOULANGÉ.

**PROCURATIONS** :  
 Mme LABORDE en faveur de Mme LABORDE  
 M. ALLOUCHE en faveur de M. CAPRON  
 Mlle VAN ELST en faveur de Mme GAUZY CHABLE  
 M. SAUVAN en faveur de M. MUNOZ  
 Mme TARAYRE en faveur de Mme BOULANGÉ  
 M. PLANCHERON en faveur de M. BOUSQUEL  
 M. SAVY en faveur de M. FÉVRIER

**ABSENTS** : MM PAUL, TALBOT

**SUBVENTIONS 2012 aux ASSOCIATIONS**

**Rapporteur : Monsieur OUSSET**

Il est proposé au Conseil municipal d'accorder aux associations, au titre de 2012, les subventions reprises dans le tableau ci-dessous

	Propositions 2012
<b>CABINET DU MAIRE</b>	<b>115 300 €</b>
Lou Cantou	8 000 €
Société Entraide membres légion d'honneur	100 €
Anciens Combattants de Juvignac	1 200 €
A P C J	750 €
Prévention Routière	250 €
OTFJ	105 000 € (pour mémoire)
<b>CULTURE</b>	<b>3 120 €</b>
Plaisir de Lire	1 000 €
Club Franco-Polonais	200 €
Harmonie	500 €
Atelier des arts décoratifs	290 €

Juvignac occitan	400 €
Plaisir Auto Rétro	730 €
<b>SCOLAIRE</b>	<b>200 €</b>
Aide & Réussite	200 €
<b>SPORTS</b>	<b>69 050 €</b>
Juvignac Auto Sport	2 500 €
Avenir Sportif de Juvignac	21 000 €
Association Juvignac Badminton	1 000 €
Juvignac Basket Association	3 000 €
Ecole de danse classique de Juvignac	3 300 €
Association du golf de Juvignac	3 500 €
Juvignac Hand Ball	10 650 €
Juvigym	3 800 €
Kung Fu Shaolin 34	800 €
Juvignac Karaté Club	4 500 €
Association Ka danse	800 €
Juvignac Savate Boxe Française-subvention exceptionnelle	200 €
Escrime	4 000 €
Tennis club municipal de Juvignac	10 000 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, adopte la proposition de M. Ousset à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.



Le Maire

*[Handwritten signature]*

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le .....  
et publication  
le .....